



Conseil municipal du lundi 29 août 2022

## Liste des délibérations

- **Délibération n°1** – Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

*Approuvé à l'unanimité*

- **Délibération n°2** – Décision modificative n°1

*Approuvé à l'unanimité*

- **Délibération n°3** – Programme des coupes de bois pour 2023

*Approuvé à l'unanimité*

- **Délibération n°4** – Circulation sur la route forestière

*Concernant la période hivernale, le Maire précise que la route restera fermée du 1er décembre au 15 mars.*

*Pour le reste de l'année, le Maire demande aux élus s'ils souhaitent voter à bulletin secret. Ceux-ci ne le souhaitant pas, il soumet au vote la proposition de laisser le sens de circulation actuel (sens unique dans le sens montant).*

*Pour : 7 (Joseph Bracco, Peggy Viola, Cyril Durand (pouvoir à Peggy Viola), Clarence Appell, Sandra Fiorèse, Patrick Bastien, Antoine Huynh)*

*Contre : 5 (Frédéric Thomas, Carlos Coelho, Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Carlos Coelho), Nathalie Jacquier, Fabrice Mermin)*

*Abstention : 1 (Brigitte Simon (pouvoir à Clarence Appell))*

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité décide de maintenir le sens unique sur la route forestière du 16 mars au 30 novembre.*

Retrouver plus de détails sur la séance du conseil municipal du 29 août 2022 dans le compte-rendu qui sera arrêté lors du prochain conseil municipal. Le compte-rendu sera publié sur le site internet et l'application Panneapocket et affiché sur les panneaux communaux.

Commune de Le Montcel  
10, place du Monument  
73100 LE MONTCEL  
☎ 04 79 63 50 83

[commune.lemontcel@orange.fr](mailto:commune.lemontcel@orange.fr)

[www.montcel-savoie.fr](http://www.montcel-savoie.fr)